

A Sulniac, le 9 avril 2020

Chers parents,

Nous sommes dans la quatrième semaine d'école à la maison. Grâce à vos messages et aux échanges que j'ai pu avoir avec certains d'entre vous, une photographie de la situation a pu être faite et les premiers constats ont tendance à rassurer l'équipe éducative mais l'encouragement également à apporter des améliorations dans les prochaines semaines.

Tout d'abord, certaines messageries ont posé problème notamment dans l'envoi des pièces jointes en envoi groupé. Dorénavant, les enseignants connaissent les adresses électroniques posant souci et envoient donc les documents de façon individuelle à ces familles.

L'accès au site TouteMonAnnée, utilisé dans certaines classes, a parfois été difficile du fait d'une forte demande de connexions.

Le problème des impressions est aussi pour certains une réelle difficulté. Pour éventuellement vous simplifier la vie, vous trouverez ci-joint deux procédures :

- . une pour écrire sur un document PDF,
- . une pour transformer un document Word en PDF.

Vous avez fait remonter les difficultés à concentrer les enfants sur la tâche et c'est normal. Dans une classe, en temps ordinaire, votre enfant n'est jamais sollicité aussi longtemps de manière aussi intensive. Je vous conseille, dans la mesure du possible, de couper les temps de travail avec des pauses. A l'école, votre enfant est en phase d'action, puis en phase d'écoute, de partage ou d'échanges de manière alternée. Les enfants participent les uns après les autres et ne sont pas sollicités à 100% sur des longs moments.

Vous trouverez ci-dessous un petit document qui donne des indices sur le temps d'attention par tranche d'âge. Le contexte maison, apportant plus de distractions, ajoute de la difficulté à la difficulté. Ce n'est donc pas de votre faute, ni de la leur.

## L'ATTENTION: TEMPS PASSÉ À UNE TÂCHE

Sa durée varie en fonction de l'âge de l'enfant, de la tâche elle-même et de l'environnement.

PS/MS : 10 à 20 mn GS : 15 à 25 min.

CP-CE2 : 20 à 30 min.

CM1 : 25 à 35 min.

CM2 : 30 à 40 min.

→ Mais: à l'intérieur de ces périodes d'attention, il y a des courts moments de déconnexion...

... de quelques secondes à plusieurs minutes.

Beaucoup d'entre vous ont envoyé des photos, des vidéos des enfants au travail ou bien encore de leurs réalisations en tout genre : pédagogiques, artistiques, culinaires, sportives, de bricolage, ... et les enseignantes et aide-maternelles s'associent à moi pour vous en remercier. Ces messages permettent de maintenir à distance le lien Ecole / Famille.

Depuis la fermeture de l'école, nous accueillons les enfants des personnels de santé, de l'aide sociale à l'enfance et des forces de l'ordre scolarisés au sein de l'école mais aussi au sein des écoles Saint Jean-Baptiste du Gorvello et Sainte Thérèse de La Vraie Croix.

Toutefois, l'école n'est plus vraiment la même sans vous tous et tous les membres de l'équipe éducative ont hâte que l'école rouvre afin de vous retrouver et reprendre les activités pédagogiques.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à me demander la date de réouverture de l'école. Malheureusement, il est aujourd'hui impossible de vous donner une date de reprise. Le Ministre de l'Éducation Nationale a évoqué la date du 4 mai, mais depuis quelques jours, il semblerait que cette date ne soit plus d'actualité.

La particularité de l'école est qu'elle constitue une zone d'amplification du virus. Même si les enfants sont peu atteints par le virus dans l'épisode actuel, ils gardent toutes leurs capacités à le propager et l'application des gestes barrières peut parfois être compliquée auprès des plus jeunes. Fermer les écoles, c'est donc diminuer le risque de propagation dans l'ensemble de la population. C'est diminuer le nombre de malades et aussi étaler le nombre des cas hospitalisés et l'encombrement des hôpitaux.

Depuis peu, il est également question d'un déconfinement progressif ce qui accentue encore l'incertitude quant à une date de reprise. Peut-être en saurons-nous plus lundi soir à l'issue de l'allocution du Président de la République.

En conséquence, bon nombre de projets qui devaient avoir lieu d'ici la fin de l'année sont d'ores et déjà annulés : l'intervention de bénévoles de l'association La Ligue contre le Cancer pour les CE2-CM1-CM2, l'exposition à la médiathèque sur le thème du cirque, les rencontres sportives du réseau, les Jeux Départementaux UGSEL à Surzur pour les CE1. L'initiation aux arts du cirque (2 au 13 juin) et la kermesse de l'école (20 juin) sont également en suspens.

Les vacances de Pâques vont débiter demain soir et ce sera le moment de faire une pause pour tous : enfants, vous parents, les enseignants et les aide-maternelles. Les directives du Ministère de l'Education Nationale sont claires à ce sujet : un temps de repos bien mérité pour tous avant de reprendre le chemin de l'école, toujours à distance, lors de la rentrée prévue le lundi 27 avril.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez toujours reprendre certaines activités ou faire celles que vous n'avez pas eu le temps de réaliser si vous le souhaitez.

Durant ces vacances, les enfants des personnels de santé, de l'aide sociale à l'enfance et des forces de l'ordre peuvent être accueillis au centre de loisirs de la commune de Sulniac tous les jours de la semaine. Il faut pour cela impérativement inscrire vos enfants.

Contact : [alsh@mairie-sulniac.fr](mailto:alsh@mairie-sulniac.fr) ou 06.26.75.44.45.

Les vacances étant confinées, ce sera aussi l'occasion de prendre le temps de partager des activités de loisirs, des temps de jeux, des moments de lecture, ... en famille et de laisser tomber les écrans. Prendre du bon temps et profiter des petits bonheurs que peut nous apporter cette période si particulière.

Une petite pensée aussi en ce temps de Carême qui nous conduit vers Pâques. Nous aurions dû célébrer les Rameaux, marquer la Semaine Sainte, réaliser le Chemin de Croix et effectuer notre Marche de Solidarité. Je souhaite que chacun puisse, à son niveau, vivre ce temps si particulier de la meilleure façon. Pour vous aider, vous pouvez suivre le lien du Diocèse de Vannes :

<https://mailchi.mp/46bbc35313fb/la-newsletter-n12-du-diocse-de-vannes-3476057?e=82e2b609a2>.

La question du règlement des frais de scolarité a également été posée. Compte tenu des mesures prises dans le cadre du plan de lutte contre l'épidémie de COVID-19, l'école s'est organisée afin que vos enfants puissent poursuivre leurs apprentissages, mais sous des formes alternatives. En effet, à partir de la mobilisation des enseignants et des aide-maternelles, des dispositions ont été mises en œuvre afin d'assurer la continuité pédagogique et administrative ainsi que l'accueil des enfants des personnels soignants.

De plus, la contribution des familles permet à l'école de financer un ensemble de frais fixes relatifs aux infrastructures immobilières (remboursements d'emprunt essentiellement), nécessaire à l'environnement scolaire. Ces charges ne pourront être reportées et doivent être assumées par

l'OGEC, malgré le contexte. C'est pourquoi, il est nécessaire pour l'école de maintenir les prélèvements mensuels correspondant à cette contribution.

Toutefois, j'invite les familles qui rencontreraient des difficultés économiques du fait de la situation actuelle à me contacter, afin de trouver les meilleurs aménagements possibles et tenir compte au mieux des difficultés rencontrées.

Je reste toujours joignable si besoin à cette adresse [eco56.steth.sulniac@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.steth.sulniac@enseignement-catholique.bzh) ou par téléphone au 06.43.87.62.56.

Je terminerai en vous souhaitant à tous, plein de courage, en vous réaffirmant mon soutien et celui de l'équipe entière et en vous disant ma hâte de vous retrouver, vous et les enfants. Prenez soin de vous et à très bientôt.

Cordialement.

Le chef d'établissement, JJ TUAL